



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 2 octobre 2017

Présents :

Président : Laurent CHABAUD.

Membres : Amadeu DO REGO, Moussa TALL, Michel GARDON, Mohamed AROUS, Sami CHAOUCH, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Gérard GRANJON, Thierry BOLZE, William BARRE, Muharrem YUKSEL, Jean Luc COMACLE, Michel GREGEOIS.

CTDA : Jean Claude LEFRANC.

Excusés: Membres : Roger ANDRE

PREAMBULE

La Commission de l'Arbitrage s'associe avec L'UNAF Rhone à la mise en place de la cagnotte solidaire pour la famille de Sébastien GINER. Cette cagnotte est ouverte jusqu'au 15 octobre et tous les arbitres ont du recevoir un mail pour participer à celle-ci. Pour rappel et dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu, vous trouverez le lien pour y participer : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-famille-giner>

RAPPEL

La Commission de l'Arbitrage rappelle à tous les arbitres d'appliquer scrupuleusement sur les compétitions du District le protocole de match et notamment celui de fin de match.

Les frais de match pour les compétitions de Ligue seront réglés directement par la Ligue LAURAFoot. En aucun cas, les clubs ne devront régler directement les arbitres en fin de rencontre.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

AOUNHanna : Certificat médical pris en compte
BENKADA Yanis : Demande transmise à M. YUSKEL et M. CIMIER
BOTTON Morgane : Rapport et reçus transmis à M. CHAOUCH
BOUARFA Hichem : Certificat médical pris en compte
DIALLO Ibrahima : Rapport transmis à M. CHAOUCH. Attente reçus manquants
ERASLAN Nabil : Courrier transmis au district
GASMI Samir : Rapport transmis à M. CHABAUD
HASSELBEIN Jérôme : Certificat médical et indisponibilité prise en compte
LUGOT Grégory : Certificat médical pris en compte
SOW Amadou Diogo : Reçus transmis à M. CHAOUCH.
THIEBOT Jean Pierre : Rapport et reçus transmis à M. CHAOUCH
TOUMI Idir : Rapport et reçus transmis à M. CHAOUCH
MOLINO Vincenzo : Certificat médical pris en compte
WILLMANN Alexandre : demande transmise à M. CHABAUD
ZAOUGUI Adem : Rapport transmis à M. CHAOUCH
ZOBIRI Abousofiane : Certificat médical pris en compte

Courriers des commissions et clubs :

AM. LAIQ. MIONS : Transmis à M. BOLZE
ASCJP SAINT PRIEST : Transmis à M. CHABAUD et M. BARRE
FUTSAL CROIX ROUSSE : Transmis à M. BOLZE



ASVEL FOOT : demande prise en compte

Candidatures à l'arbitrage :

CHARAMA Zine : candidature transmise à M. LEFRANC

HADJRI Youssef : candidature transmise à M. LEFRANC

CONVOCAATION

RESERVE TECHNIQUE NO 1 :

Références du match : Rencontre n°19362839/ 52181.1, U17 D3 poule B disputée le 16/09/17, entre FC STE FOY 1 et OL ST GENIS LAVAL 2

Afin d'auditionner chacune des parties suite à la réserve technique d'arbitrage susvisée, le Président et les membres de la Commission Départementale de l'Arbitrage du District de Lyon et du Rhône convoquent : **au siège du District du Rhône de Football, Commission de l'Arbitrage, en séance du LUNDI 16 OCTOBRE 2017 à 19h30,**

Les personnes suivantes :

- Mr FERHA Rayan, arbitre officiel de la rencontre

Pour le club de FC STE FOY 1 : HARCHAY Najah (Dirigeant) et GAUDIN Régis (arbitre assistant) ;

Pour le club de OL ST GENIS LAVAL 2 : ETTORI Fabien (Dirigeant) et BURNAZ Francis (arbitre assistant).

DATES A NE PAS MANQUER

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017 : Tests physiques Arbitres District Futsal – LA MULATIERE – 8h30 à 10h30 puis retour au DLR (10h30/12h30)

SAMEDI 7 OCTOBRE et DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017 : 2eme désignation des candidats 1ere session avec accompagnateurs

MARDI 17 OCTOBRE 2017 : Réunion des formateurs Filière Promotionnels – siège DLR (19h00/21h30)

SAMEDI 14 OCTOBRE et DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017 : 3eme désignation des candidats 1ere session avec accompagnateurs

Du JEUDI 26 OCTOBRE au DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017 : 2eme Session de recrutement arbitres – Chaponnay

UNAF LYON RHONE

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

La vie est injuste ...

Campagne adhésion 2017-2018

Campagne adhésion 2017-2018: Pour être adhérent UNAF, comme chaque saison, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 4€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Cette saison écoulée encore, malheureusement, 3 de nos collègues ont subi des outrages sur les terrains. **46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune jusqu'à 21 ans,** pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages. Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web). Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

Services de proximité offerts à nos adhérents : Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain : menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental – DJD -de votre Amicale (coordonnées plus bas). Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle.... Aussi, prenez soin de garder précieusement ces coordonnées dans votre sac de sport : Arbitres adultes ou jeunes : contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.